

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 avril 2023

OBJET : PRET A TAUX FIXE CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE

DE 2023- 027

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
Présents : 25
Absents : 19
- dont ayant donné pouvoir : 16
Votants : 41
-dont « pour » : 27
-dont « contre » : 5
- Abstentions : 4
- Non participations : 5

Le jeudi 13 avril 2023 à 17h00,
le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli,
convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur
SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI -COLONNA Nicolette BERNARDI François Albert BRIGNOLE Jean CASANOVA David	COGNETTI TURCHINI Catherine COGNETTI Vincent FERRARI Blaise FILIPPI Jean François GIUDICELLI Jean	NASICA Pierre NEGRONI Jérôme OLMETA Pierre ORSONI Pierre PASQUALINI Jean-Félix POLIDORI Michel	ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SARGENTINI François TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VENTURINI Simon
--	---	---	---

Absents avant donné pouvoir :

ALBERTINI Lucie (à Venturini Simon) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise) BERTINI Jean Marcel (à Nasicsa Pierre) BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) COSTA Lucien (à Sargentini François)	GERONIMI Pierre Marie (à Cognetti Turchini Catherine) GIAMARCHI Jean Marc (à Pasqualini Jean Félix) GILLET VITTORI Stephane (à Rocchi Ange Toussaint) GUIDICELLI Mathieu (à Salviani Pierre Paul)	GUIDICELLI Maria (Polidori Michel) LESCHI Pierre (à Negroni Jérôme) MARIANI Mathieu (à Casanova David) MARTINETTI Antoine (à Filippi Jean François) PACCIONI Sylvestre (à Acquaviva Mathieu)	SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste) SOUSTRE Frédéric (à Brignole Jean)
---	---	--	--

Absents :

ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge BRUSCHINI Pierre CASAROMANI Marie Thérèse CIATTONI Michel COSTA Jacques RENUCCI Jean	FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques MAESTRACCI Jean Félix MORACCHINI Christian ORSINI François PASQUALINI Gilles POLIDORI Christiane	RENUCCI Franck ROSSI Alexandre SIMONPIETRI Antoine VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin	
---	---	--	--

SECRETARIE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ÉTÉ ATTEINT LORS DE LA SÉANCE DU 07 AVRIL 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ LE JEUDI 13 AVRIL 2023 À 17H00 ET PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Le Président rappelle que pour la consolidation de l'emprunt N° A20190GO, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 90 000 euros.

Après avoir pris connaissance de l'offre de prêt à taux fixe de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Par 27 voix Pour 5 voix Contre 4 Abstentions 5 Participations

Article 1^{er} : Pour la consolidation de l'emprunt N° A29190GO, la communauté des communes Pasquale PAOLI contracte auprès de la caisse d'épargne Provence Alpes Corse un prêt à taux fixe d'un montant de 90 000 euros et d'une durée de 10 ans.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230413-2023-027-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

Affichage : 18/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 41



DÉLIBÉRATION N 2023-027

Les caractéristiques sont les suivantes :

-la périodicité choisie est : annuelle

-les frais de dossier sont de 250 euros.

-le taux d'intérêt est de 4,65 %.

-pénalité en cas de remboursement anticipé : Indemnités actuarielles.

-le type d'amortissement du capital choisi est : Amortissement progressif du capital (échéances constantes)

Article 2 : Mr le Président François SARGENTINI, est autorisé à signer tout acte permettant de réaliser cette opération.

Les signatures sont au registre des délibérations,

Omessa le 13 avril 2023



Le Président François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230413-2023-027-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

Affichage : 18/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 41

Pour l'autorité compétente par délégation **DÉLIBÉRATION N 2023-027**

